



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moulins, le dimanche 15 mars 2020

### Organisation territoriale de solutions d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans des professionnels du secteur sanitaire et médico-social

Dans le contexte de lutte contre la propagation de l'épidémie de COVID19 et afin de protéger les personnes les plus vulnérables, en conformité avec les mesures annoncées par le Président de la République le 12 mars 2020, les établissements d'accueil du jeune enfant seront fermés à compter du lundi 16 mars 2020 et ce jusqu'à nouvel ordre.

Toutefois, un service de garde, sous la coordination de la préfecture et avec le concours de plusieurs communes et intercommunalités, est mis en place pour les professionnels du secteur sanitaire et médico-social (voir liste ci-dessous) ne disposant d'aucune autre solution de garde d'enfant.

#### Liste des professionnels prioritaires pour la garde d'enfants

##### **Professionnels de santé libéraux**

- Médecins
- Sages-femmes
- Infirmières
- Ambulanciers
- Pharmaciens
- Biologistes

##### **Tous les Personnels des établissements de santé**

##### **Tous les personnels des établissements sociaux et médico-sociaux suivants :**

- EHPAD et EHPA (personnes âgées)
- Etablissements pour personnes handicapées
- Services d'aide à domicile
- Services infirmiers d'aide à domicile
- Lits d'accueil médicalisés et lits halte soins santé
- Etablissements d'accueil du jeune enfant et maisons d'assistants maternels maintenus ouverts

A compter de lundi 16 mars 2020, les établissements suivants seront donc réservés, aux seuls enfants de 0 à 3 ans dont les parents sont des professionnels du secteur sanitaire et médico-social :

- AINAY LE CHATEAU – Petronille - 04 70 06 41 37
- BEZENET – Multi-accueil -04 70 05 97 27
- BOURBON L'ARCHAMBAULT – Multi-accueil - 04 70 67 31 14
- CHEVAGNES – La Capucine - 04 70 43 11 51
- COSNE D'ALLIER – Multi accueil - 04 70 07 41 69
- GANNAT – Les galipettes – 04 70 90 20 20
- LAPALISSE –Pom'de reinette (**Attention à compter du mardi 17 mars**)-04 70 96 35 65
- MONTLUCON – L'escale des Doudous – 04 70 28 12 10

- MONTMARAULT - 04 70 07 39 60
- MOULINS – A Petits Pas + - 04 70 44 19 80
- NERIS LES BAINS – 3 pommes - 04 70 64 59 26
- SAINT ETIENNE DE VICQ – Les p’tits trésors (**Attention à compter du mardi 17 mars**) – 09 67 80 54 88
- SAINT GERMAIN DES FOSSES – Le Bout’en train – 04 70 32 48 45
- VARENNES SUR ALLIER – Brin d’éveil – 04 70 45 85 34
- VICHY - l’Ilot câlin – 04 70 96 57 20

Il est recommandé aux parents de prendre attache avec ces structures avant de s’y rendre. En effet, les modalités d’accueil (horaires, fourniture des repas...) peuvent varier d’une structure à l’autre.

Les enfants ne pourront être acceptés par les structures que sur présentation d’un justificatif (carte professionnelle, bulletin de salaire).

## CONTACT PRESSE

Préfecture de l’Allier - Communication interministérielle  
2, rue Michel de l’Hospital- 03016 Moulins Cedex  
Tél. 04 70 48 33 10 ou 04 70 48 30 36 - courriel : [pref-communication@allier.gouv.fr](mailto:pref-communication@allier.gouv.fr)  
[www.allier.gouv.fr](http://www.allier.gouv.fr) - @prefet03